

LÉGALES

En application de l'arrêté du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, paru le 28 décembre 2023, le tarif du caractère (applicable aux annonces non forfalisées) est fixé à 0,183 euros HT pour l'année 2024. Le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Sous-préfecture d'Albertville

AVIS D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL VANOISE (CCVV)

Projet d'instauration de servitudes publiques sur fonds privés dans le cadre de la création et de l'aménagement de canalisations d'adduction d'eau potable de Verrochas sur la commune de Montagny au profit de la CCVV

Le préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2024, une enquête parcellaire sera ouverte du **lundi 2 décembre 2024 inclus** à la CCVV, ainsi qu'à la mairie de Montagny, sur le projet ci-dessus.

Les pièces du dossier d'enquête seront déposées à la CCVV du **2 au 18 décembre 2024 inclus**, afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la CCVV du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, et de consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser à l'attention du commissaire-enquêteur par écrit à la CCVV, 47 rue Sainte Barbe, 73350 BOZEL ou par courriel à l'adresse suivante : info@valvanoise.fr

Pendant le même délai, le dossier pourra également être consulté à la mairie de Montagny, - les lundis et vendredis de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 - les mardis et mercredis de 13h30 à 17h00.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la préfecture de la Savoie <https://www.savoie.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-d-utilite-publique/2024> ainsi que sur le site de la CCVV : <https://www.valvanoise.fr/22528-enquete-s-publique-s.htm>

Pour toute information complémentaire, les personnes intéressées pourront prendre contact avec M. Alexis RIBEIRO par mail alexis.ribeiro@valvanoise.fr ou par téléphone au 06 07 17 92 47

Monsieur Philippe NIVELLE, commissaire-enquêteur, siégera en personne à la **mairie de Montagny** : le **vendredi 6 décembre 2024 de 9h00 à 12h00** et le **mercredi 18 décembre 2024 de 14h00 à 17h00** et à la CCVV le **jeudi 12 décembre 2024 de 14h00 à 16h30**.

A l'expiration du délai d'enquête, le commissaire-enquêteur devra formuler son rapport et ses conclusions motivées dans le délai d'un mois.

Une copie de son rapport et des conclusions motivées sera déposée à la mairie de Montagny, à la CCVV, ainsi qu'à la sous-préfecture d'Albertville.

Constitution

Par acte ssp en date de 15/11/2024, il a été constitué une SAS
Dénomination : OPTIMAPROPRIÉTÉS
Siège Social : 138 rue Marguerite Duras 73100 AIX LES BAINS
Capital : 800 €
Objet social : L'acquisition, la vente, l'échange, la gestion et la valorisation de biens immobiliers de toute nature ; • La réalisation de toutes opérations de promotion immobilière, rénovation, aménagement, lotissement, construction de biens immobiliers destinés à la vente ; • La location de biens immobiliers ; • Et généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à tout objet similaire ou connexe, pouvant favoriser le développement de la société. Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.
Durée : 99 ans
Président : M. Godard Pascal 4 Allée de la Bouchonnerie 40230 TOSSE
Cession d'actions : Soumise à agrément
Exercice du droit de vote : Une action égale une voix
Conditions d'admission aux assemblées : être actionnaire
Immatriculation au RCS de CHAMBERY

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/12/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : ARLY ENERGIES
Forme : EURL
Capital social : 5 000 €
Siège social : 195 CHEMIN DES CHEVREUILS, 73400 COHENNOZ
Objet social : **Installation et maintenance électrique **Conception, installation et maintenance de solutions connectées et domotiques **Conseil et accompagnement dans la transition énergétique et les économies d'énergie
Gérance : M. Jean Philippe NAGEL demeurant 195 CHEMIN DES CHEVREUILS, 73400 COHENNOZ
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHAMBERY

SCI COLLIN LEE

SCI au capital de 1000 €
Siège Social : 965 route de la Désertaz 73160 ST CASSIN
983946450 RCS de CHAMBERY
Par AGE du 29/11/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 01/12/2024.
Mme COLLIN LEE Seon Kyeong 965 route de la Désertaz 73160 ST CASSIN a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social
Mention au RCS de CHAMBERY

Enquête publique portant sur la modification de droit commun n°1 du PLU de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE

Par arrêté du 05/11/2024, Monsieur le Maire de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification de droit commun n°1 du PLU de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE.

A cet effet, Monsieur Hervé GIRARD a été désigné par le Président du tribunal administratif de Grenoble comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE du **02 décembre 2024 au 06 janvier 2025 inclus**, soit pendant 36 jours consécutifs.

Le dossier de modification de droit commun n°1 du PLU comprenant les pièces du dossier (le rapport de présentation et ses annexes, le règlement écrit et graphique, les annexes et les documents informatifs) ainsi que les avis des personnes publiques associées, sera consultable à la Mairie de Notre-Dame de Bellecombe, aux jours et aux heures d'ouverture (hors jours fériés).

Le dossier de modification de droit commun n°1 du PLU sera également consultable directement depuis internet sur le site de la Mairie : www.notredamedebellecombe.fr

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE :

- Le lundi 2 décembre 2024 de 8h00 à 11h00
- Le mercredi 11 décembre 2024 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 27 décembre 2024 de 13h30 à 16h30
- Le lundi 6 janvier 2025 de 14h30 à 17h30

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance des dossiers. Les observations sur la modification de droit commun n°1 du PLU pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairie de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE.

Les observations peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique ou par mail à l'adresse électronique suivante : plu.mdc1.enquetepublique.ndb@gmail.com

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis au Maire de la commune de NOTRE-DAME DE BELLECOMBE.

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

CRÉATIONS/
CONSTITUTIONS

TITI CHAMBERY

Par acte ssp en date de 18/11/2024, il a été constituée une SARL unipersonnelle
Dénomination : TITI CHAMBERY
Sigle : Transport routier de personnes en situation de handicap
Nom Commercial : TITI
Siège Social : 180 rue du Genevois Parc activité Cote Rousse 73000 CHAMBERY
Capital : 15000 €
Objet social : - Le transport public routier de voyageurs, et en particulier le transport et l'accompagnement de personnes à autonomie et mobilité réduite (PMR), et en situation de handicap ; - L'exploitation du service de transport de personnes à mobilité réduite (TPMR) Synchro Access et une partie du service de transport à la demande (TAD) du réseau de transports publics de voyageurs de Grand Chambéry ; - La location et le négoce de véhicules ainsi que toutes prestations liées aux transports routiers ; - Et toutes activités annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant directement ou indirectement, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, de crédit, utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social.
Durée : 99 ans
Gérance : M. Couilleau Boris 22 rue Alphonse Laveran ORVAULT
Immatriculation au RCS de CHAMBERY

NOMINATION - TRANSFERT -
MODIFICATION - MOUVEMENT

Augmentation du capital social

MB Biotech
Société par Actions Simplifiée au capital de 73.654 Euros
Dénomination : 20, impasse des Sources - Lieu-dit Saumont - 73310 RUFFIEUX
RCS CHAMBERY 911 338 010

Le 22/11/2024, la collectivité des associés a approuvé à l'unanimité l'apport à la Société de la pleine propriété de 11.859 actions dont 7.000 actions ordinaires et 4.859 actions de préférence de catégorie A, que Monsieur Ronald BRONSAER détenait au capital de la société LABORATOIRE CELLMADE, SAS au capital de 262.851,78 Euros, dont le siège social est sis 1215, route des Vignes - 73310 RUFFIEUX, RCS de CHAMBERY 500 084 678, et a décidé en conséquence d'augmenter le capital social d'une somme de 71.154 Euros pour le porter de 2.500 Euros à 73.654 Euros, par création de 71.154 actions ordinaires nouvelles de 1 Euro de valeur nominale chacune, attribuées à Monsieur Ronald BRONSAER en totalité. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification en cours au RCS de CHAMBERY.

DISSOLUTIONS
LIQUIDATIONS/
CESSATIONSSCI BOUVET
DELOBEL

SCI au capital de 1000 €
Siège Social : 85 R DU PUIITS D'ORDET NORD etg 0 apt E002 Esc 85 Bâtiment E Fleur de Savoie 73490 LA RAVOIRE
934492984 RCS de CHAMBERY

Par AGO du 05/12/2024, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus aux liquidateurs M. BOUVET Léo 85 R DU PUIITS D'ORDET NORD E etg 0 Apt E002 Esc 85 Bâtiment E Fleur de Savoie 73490 LA RAVOIRE et Mme DELOBEL Eva 85 R DU PUIITS D'ORDET NORD E etg 0 Apt E002 Esc 85 Bâtiment E Fleur de Savoie 73490 LA RAVOIRE pour leur gestion, l'ont déchargé de leur mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 05/12/2024
Radiation au RCS de CHAMBERY

VIE JURIDIQUE
CIVILE

CHANGEMENT DE NOM

CHANGEMENT
DE NOM
PATRONYMIQUE

Madame LIZZI NINA née le 03/11/1971 à 38400 SAINT MARTIN DHERES demeurant, 45 RUE VICTOR HUGO, 73190 CHALLES LES EAUX agissant en son nom personnel dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de ZANON.

LOUCHET - CAPDEVILLE
Société civile professionnelle d'avocats
inscrits dans le ressort de la Cour d'Appel de Chambéry
B.P. 143 - 73204 ALBERTVILLE CEDEX

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

LE VENDREDI 10 JANVIER 2025 A 14 H

devant Madame le Juge de l'Exécution
près le Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE (73200),
Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpins

De deux maisons mitoyennes et terrain attenant situés sur la commune de ROGNAIX (Savoie), la 1ère maison cadastrée section A n° 508 pour 0 a 95 ca, d'une surface habitable de 58,90 m² à laquelle s'ajoutent une surface inférieure à 1,80 m de 24,60 m² et une surface totale des annexes de 37,60 m², et la 2ème maison cadastrée section A n° 509 pour 1 a 75 ca, d'une surface habitable de 58,20 m² à laquelle s'ajoutent une surface inférieure à 1,80 m de 18,20 m² et une surface totale des annexes de 38,30 m², sur la mise à prix de **30.000 €**.

Une visite des lieux sera organisée par la SELARL ALP JURIS, commissaires de justice associés à ALBERTVILLE (tél. 04.79.10.02.10), le **lundi 30 décembre 2024 de 11 H à 12 H**.

Les conditions de la vente peuvent être consultées :

- au cabinet de Maître Julien CAPDEVILLE, avocat - BP 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE (tél. 04.79.38.59.01),

- sur le site de l'Ordre des avocats d'Albertville : www.avocats-albertville.fr,

- au Greffe de Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE (tél. 04.79.32.43.14).

Toute l'info locale est dans votre hebdo

La Savoie

La Savoie

Est édité par la S.A. imprimerie du Messenger au capital de 194 348 €
Siège social : S.A. Imprimerie du Messenger - 19, avenue du Pré-Robert Sud CS80102 - 74201 Thonon Cedex - Tél. 04 50 71 10 14

Habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales

Président : **Olivier de RAEYMAEKER**

Directeur général et directeur de publication : **Eric LEPERS**

Directrice générale déléguée : **Fanny de LARUE**

Rédactrice en chef : **Amélie LÉCOYER**

Administrateurs : **Erwan TANNAI - Bernard MARCHANT**

Actionnaire principal : **VOIX DU NORD S.A.**

N° de la Commission paritaire : 0228C82719

Dépôt légal : à parution

N° ISSN 0242-8563

Imprimerie du Journal L'Union - 6, Rue Gutenberg - 51100 Reims

IMPRIM'VERT

Pour l'impression de nos journaux, le groupe Rossel La Voix opte pour des matériaux respectueux de l'environnement et une gestion durable de ses déchets. Il est engagé avec CITEO pour le recyclage du papier. Provenance du papier : France
Taux moyen de fibres recyclées autour de 80 %
La fabrication de ce journal a généré l'émission de 81g de CO2 par exemplaire. Tous les papiers utilisés sont certifiés PEFC (fibres issues de forêts gérées durablement).
Ce journal peut être recyclé : pensez au tri.

ACPM

PEFC

Recyclé

Vous **AUSSI** ABONNEZ vous à VOTRE JOURNAL

03 66 890 100
Appel non surtaxé